

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
21 AOÛT 2013**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Lacs, tenue au lieu ordinaire des délibérations le 21 août 2013, au 349, chemin Val-des-Lacs à Val-des-Lacs.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M. :

Berthe Bélanger	maire
Denis Desautels	cons. au poste no: 1
Lise Tremblay	cons. au poste no :2
Denis Tremblay	cons. au poste no: 3

Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier, directeur général

Sont absents lors de la présente assemblée

Pierre Cantin	cons. au poste no: 4
Sylvain Gauthier	cons. au poste no: 5
Marc-André Gendron	cons. au poste no: 6

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 11 h par madame Berthe Bélanger, maire.

Mot de bienvenue de la maire

Période de questions

Adoption de l'ordre du jour

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour :

- 1. Administration**
- 2. Ressources Financières**
- 3. Ressources Humaines**
- 4. Ressources matérielles et immobilières**
- 5. Sécurité publique**
- 6. Réseau routier, transport**
- 7. Gestion du territoire et du milieu**
 - 7.1 Bacs à déchets chemin Drapeau
 - 7.2 Carrière
- 8. Service à la collectivité**
 - 8.1 Activité Marché public
 - 8.2 Fleuron du Québec
- 9. Période de questions**
- 10. Levée de l'Assemblée**

ADOPTÉE

1. Administration

Aucun sujet sous cette rubrique

347-08-2013

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
21 AOÛT 2013**

2. Ressources financières

Aucun sujet sous cette rubrique

3. Ressources humaines

Aucun sujet sous cette rubrique

4. Ressources matérielles et immobilières

Aucun sujet sous cette rubrique

5. Sécurité publique

Aucun sujet sous cette rubrique

6. Réseau routier, transport

Aucun sujet sous cette rubrique

7. Gestion du territoire et du milieu

7.1 Bacs à déchets chemin Drapeau

348-08-2013

CONSIDÉRANT QUE la localisation des bacs à ordures sur l'accotement du chemin de Val-des-lacs pour les propriétaires du chemin privé Drapeau est considérée dangereuse;

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité d'autoriser l'aménagement d'une partie du chemin Drapeau afin de permettre au service de collecte des ordures d'avoir une virée à son extrémité.

Une lettre sera expédiée à chaque propriétaire afin d'exiger un élagage en face de leur propriété et d'expliquer une possibilité de retourner les bacs sur le bord du chemin de Val-des-Lacs en période de dégel compte tenu de l'absence d'une autre solution pour cette période seulement.

Un budget de 2000 \$ est autorisé à cette fin.

ADOPTÉE

7.2 Carrière

349-08-2013

CONSIDÉRANT la résolution numéro 337-08-2013, adopté lors de l'assemblée du 7 août 2013, visant une demande de changement du délai pour faire du gravier;

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
21 AOÛT 2013**

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité de modifier la résolution en ajoutant comme condition que le paiement de toutes les redevances, en vertu du règlement 417-10, soient payées.

ADOPTÉE

**8. Service à la collectivité
8.1 Activité « Marché public »**

350-08-2013

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité de d'accepter la demande d'activité « Marché public » du 1^{er} septembre 2013, décrite au rapport d'activités ADM-100-2 pour un budget total de 11 170 \$.

ADOPTÉE

8.2 Fleuron du Québec

351-08-2013

Il est proposé par Monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité que madame Lise Tremblay et monsieur Denis Desautels représentent la Municipalité de Val-des-Lacs lors de la remise de la classification du programme « Fleurons du Québec » à Montréal.

ADOPTÉE

Période de questions

Levée de l'assemblée

352-08-2013

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée, il est 11 h 30.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je, soussigné, Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

**Berthe Bélanger,
maïresse**

**Sylvain Michaudville
secrétaire-trésorier, directeur général**